

## IV. MARIE du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle

### I. LA REACTION PROTESTANTE

Première moitié du 16<sup>e</sup> siècle

**NB.** Dans cette introduction, les renvois entre parenthèses, sans autre indication, sont faits à DILLENSCHNEIDER, *La mariologie de saint Alphonse de Liguori*, Fribourg, 1931.

Pour situer le protestantisme dans le temps, en voici les principaux protagonistes :

- Didier **Erasme**, 1469-1536, humaniste catholique hollandais.
- Martin **Luther**, 1483-1546, allemand, fut moine Augustin et prêtre. Son opposition à l'Eglise commença en 1517.
- Ulric **Zwingli**, 1484-1531, suisse.
- Jean **Calvin**, 1508-1564. En 1541, il se fixe à Genève et y organise la république théocratique.

#### REACTION CONTRE LES ABUS

Des abus existaient dans le culte à Marie, mais il ne faut pas généraliser. Ils sont combattus tout d'abord par les livres et les prédicateurs catholiques qui rappellent les principes de *la vraie dévotion* à Marie. (p. 6).

Les **humanistes**, comme ERASME (1467-1536), catholique, né à Rotterdam, ouvrent la voie au protestantisme. Lui-même critique :

- Les **abus** dans les dévotions, les indulgences attachées à telle démarche, les formules de piété auxquelles on tenait au point d'en faire des superstitions, l'efficacité absolue de certaines prières faites un certain nombre de fois, etc. (p. 5).
- Les **excès de langage** : *adoration de Marie*, alors qu'*adoration* signifiait vénération ; la *divine Marie* (que l'on trouve aussi chez le P. Chaminade), alors que les humanistes eux-mêmes avaient rejeté le mot *sanctus* (*saint*) comme trop peu classique et remplacé par *divus* (*divin*) ; la *Mère de miséricorde* pour désigner la Mère de Jésus qui, lui, est la Miséricorde même.
- La **piété envers Marie** qu'il comprend mal : *Ils ont bien l'air, les catholiques, de compter plus sur le secours de la Vierge que sur la protection du Sauveur ; ils s'imaginent que Marie intime des ordres à son Fils, même maintenant qu'il règne à la droite du Père.* ( . . . ) (p. 11, p. 14, fin).

Ces critiques firent beaucoup de mal et furent reprises par les Protestants. Elles venaient de la part d'un homme très intelligent mais qui manquait *totalemment de sens chrétien*, selon Luther lui-même (p. 15).

Erasme se permit même de mettre dans la bouche de Marie l'apologie des antagonistes de son culte. Un siècle plus tard c'est dans le même sens qu'ira l'auteur des *Avis salutaires de la Vierge à ses dévots indiscrets* (p. 15). Le chemin était ouvert.

#### LA DOCTRINE PROTESTANTE

Celle-ci allait aussi vers une minimisation de la personne et de la mission de Marie, comme conséquence de son nominalisme.

### Elle est inspirée par le nominalisme

Cette doctrine, lancée au 14<sup>e</sup> siècle par le Franciscain **Occam**, voulait, en théologie surtout, que chaque «nom» désigne une chose et rien qu'une. L'analogie, si fréquente dans la vie courante, était bannie en théologie. Dieu est Dieu et comme il est infini, il n'a besoin d'aucune aide de qui que ce soit. Le salut des hommes vient de Lui et de Lui seul. La créature ne peut que l'accueillir purement et simplement. On ne pouvait «se consacrer» qu'à Dieu seul, vu le sens de ce mot qui vient de la racine «sacré». Tandis que pour le catholicisme, l'analogie joue un rôle dans la théologie comme dans la vie courante.

CETTE DOCTRINE PHILOSOPHIQUE PRONAIT ENTRE AUTRES :

- Le **subjectivisme**. La foi n'est plus essentiellement une connaissance objective mais avant tout une confiance totale en Dieu. Dans la Bible c'est l'interprétation personnelle qui compte et l'on rejettera toute Tradition. Dans la dévotion, le subjectivisme va prendre une grande place et l'individualiser. On parlera de *libre arbitre*, de *libre examen* et on se livrera à des interprétations personnelles sur Marie (p. 26).

- L'exaltation de la **grandeur de Dieu** et de son mystère, et, en face, la minimisation du rôle de l'être humain dans le salut. Marie n'aura donc aucun rôle spécifique à elle, une fois qu'elle a donné naissance à Jésus. Devant la grandeur de Dieu, la raison humaine n'a guère de valeur si elle n'est pas *directement opposée à la foi (...)* Chez les croyants elle doit être tuée et enterrée. Luther. (p. 17). N'est-ce pas encore le cas chez certains «charismatiques» ?

- L'IMPORTANCE DONNEE AU «SOLUS». Comme chaque nom ne désigne qu'une seule réalité, celle-ci est «seule» à porter ce nom. Aucune confusion n'est possible. Ainsi : *sola Scriptura*, la seule Ecriture sans la Tradition - *solus Christus*, le Christ seul sans aucune aide ni assistance humaines - *sola gratia*, la grâce seule sans aucune coopération humaine. De la sorte, toute mariologie, telle qu'elle s'est développée dans l'histoire, devint impossible, comme aussi tout développement doctrinal. Aucun nouveau dogme ne peut être explicité dans l'histoire de l'Eglise.

La **catholicisme** se base sur une philosophie de la réalité qui associe les personnes et les choses les unes aux autres. Il utilise l'analogie, les degrés d'être et accepte la participation, sans qu'il y ait égalité entre les participants.

### La haine du «papisme».

Elle s'est installée progressivement et finit par faire rejeter aux Protestants bien des valeurs catholiques. Il y eut dans ce domaine surtout, de nombreux pamphlets de part et d'autre et le débat devint passionnel. Dans ce contexte, s'attaquer au Pape ou à Marie c'était s'attaquer à des points très sensibles, voire fondamentaux pour l'Eglise catholique. Des luttes s'engagèrent qui tourneront, en France, à la fin du siècle, en *guerres de religion*.

### QUELQUES CONSEQUENCES EN MARIALOGIE

Sous l'influence de ces principes et de leurs explicitations, Marie, tout comme l'Eglise, étaient minimisées sinon rejetées. Par exemple, pour Erasme, le *Ave, gratia plena = Salut, pleine de grâce*, devint simplement : *Ave, gratioosa = Salut, gracieuse*, pour ne désigner que la beauté physique de Marie (p. 10). De plus, disait-il, comme il n'est pas écrit dans l'Ecriture que Marie et Joseph aient adoré Jésus, il conclut qu'ils ne reconnurent pas la divinité de Jésus enfant. (p. 11). Dans le même sens, les allusions à Marie dans les Synoptiques étaient présentées comme des *paroles dures* de Jésus envers sa Mère. (Cf. Saint Thomas de Villeneuve (1488-1543) sur le silence des Ecritures, cité dans : Laurentin, *Marie, Mère du Seigneur* ; et le P. Chaminade, dans EM. I, 127, 133 (sur l'Immaculée conception), et 482).

### 1. La Mère de Dieu (p. 19-21)

Il faut distinguer ici 1) la foi en Marie qui est Mère de Dieu, et 2) la vénération que l'Eglise lui exprime parce qu'elle a été appelée à cette vocation unique.

Toute sa vie, **Luther** maintiendra cette vérité : *Marie est Mère de Dieu*. Mais il voit un danger dans **trop de vénération à Marie** dans sa *Paraphrase du Magnificat* (1521). Cette vénération risque de faire oublier l'amour du prochain et des pauvres.

*Après tout, si Marie est plus grande que nous par sa dignité de Mère de Dieu, elle ne le doit pas à ses mérites personnels.* (Sermon de Luther, pour la fête de la Nativité. (cité p. 21).

Quant à **Calvin**, il refuse pour Marie **tout culte spécial**, même parce qu'elle Mère de Dieu (p. 21). Le P. Chaminade, au contraire, en accord avec l'Eglise catholique, reconnaît qu'il est normal de rendre à Marie, Mère de Dieu, un culte spécial.

*Marie a été élevée par la grâce de Dieu, au-dessous de son Fils, au-dessus de tous les anges et de tous les hommes comme la Mère très sainte de Dieu, présente aux mystères du Christ ; aussi est-elle légitimement honorée par l'Eglise d'un culte spécial.* (Concile Vatican II, *Lumen gentium*, n° 66).

### 2. L'Immaculée conception

**Luther** passe progressivement, durant sa vie, de la reconnaissance de ce privilège à sa négation (p. 236).

*Il était souverainement digne et équitable que la personne de la Sainte Vierge fût préservée du péché originel ; ne devait-elle pas donner au Christ la chair qui triompherait de tout péché ?* (p. 23, Werke, I, p. 107, donc au début de son enseignement).

Après 1529, il proclame : *Marie est née de parents pécheurs et dans le péché tout autant que nous.* . . (p. 23 ; Werke, t. IV, p. 433).

Dans le **protestantisme ultérieur**, on expliquera que cette vérité n'est pas dans l'Ecriture mais venue au jour après le 12<sup>e</sup> siècle (p. 24).

### 3. La sainteté de Marie (p. 24-27).

Même baisse progressive que dans le cas précédent, au fur et à mesure que les protestants explicitaient leur doctrine sur l'humanité pécheresse rachetée par la seule grâce.

En 1521, **Luther** reconnaît encore à Marie une sainteté supérieure : non seulement elle a accompli tous les commandements de Dieu dans leur plénitude, mais elle a été comblée de grâces.

En 1524, il loue sa foi et son humilité : *Par son Magnificat, tout rempli de ces sentiments, elle dépasse notre pauvre monde* (Sermon sur la visitation, p. 25).

**Mais** déjà dès 1522, parce que son nominalisme qui lui fit rejeter toute analogie, et donc toute gradation dans la sainteté, il écrit : *Du moment que nous croyons au Christ, nous sommes tout aussi parfaits que la Sainte Vierge et les autres saints(. . .). Nous ne pouvons pas tous être Mère de Dieu, mais, à part cela, nous sommes ses égaux.* (p. 25).

**Certains protestants** se mirent à ressortir les arguments de Tertullien, d'Origène, de saint Basile, de saint Cyrille d'Alexandrie, de saint Jean Chrysocolle sur «les imperfections» de Marie (p. 24-25), et même allèrent plus loin qu'eux (p. 26-27).

### 4. L'intercession et la médiation

Ces qualités de Marie furent très tôt niées car Dieu seul donne la grâce sans intermédiaire, Marie et les Saints étant regardés comme intermédiaires. *Il faut chercher la grâce chez qui la donne et non point chez qui l'a reçue.* (Georges Rhaw dans l'*Hortulus luthérien*) p. 29-30.

**Donc** ils sont contre la seconde partie de l'*Ave Maria* et contre le *Salve Regina*, qui, depuis le Moyen-Age était l'antienne mariale la plus chantée et la plus commentée. (p. 29 et p. 30-31). Les Noces de Cana furent aussi interprétées en ce sens (p. 31).

## 5. Conclusions

Après les fondateurs, il y eut **une grande variété dans les positions** protestantes. Cela pouvait aller de l'affirmation à la négation, mais toujours selon les principes de la doctrine luthérienne, inspirée par le nominalisme.

**En 1854**, lors de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception par le Pape Pie IX, il y eut un vrai blocage de la prédication mariale chez les Protestants.

**Actuellement**, une recherche oecuménique est en cours par :

- l'approfondissement de ce que dit l'Écriture sur Marie, mais là encore, la lecture se fait selon les principes protestants ou les principes catholiques.
- une meilleure connaissance de l'histoire et surtout des options sous-jacentes aux prises de position doctrinale.

## II. MARIE APRES LE PROTESTANTISME

du 16<sup>e</sup> au début du 17<sup>e</sup> siècle

### 1. LE CONCILE DE TRENTE (1545 - 1563)

Le Concile de Trente fut convoqué pour affirmer la doctrine catholique face aux affirmations protestantes. Mais il eut un autre but, celui de mettre en place une réforme interne de l'Église catholique.

Comme Marie n'était pas au cœur des discussions conciliaires, le concile n'a pas traité explicitement d'elle. Incidemment il fait deux allusions à Marie :

- A propos du **péché originel** (Cf. *La Foi Catholique*, 1<sup>o</sup> éd. n° 280) :

*Cependant, ce saint concile déclare qu'il n'a pas l'intention de comprendre dans ce décret relatif au péché originel la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, mais que l'on doit observer les constitutions du pape Sixte IV, d'heureuse mémoire, sous menace des peines qui y sont contenues et qu'il renouvelle. (Cf. n° 390, sur Sixte IV).*

- A propos de la **justification** de l'homme pécheur, par la grâce de Dieu. (ibidem, n° 392) :

*Si quelqu'un dit que l'homme une fois justifié ne peut plus pécher ni perdre la grâce et que donc celui qui tombe et pèche n'a jamais été vraiment justifié ; ou au contraire, qu'il peut durant toute sa vie éviter tout péché, même véniel, à moins d'un privilège spécial de Dieu, comme l'Église le tient pour la bienheureuse Vierge, qu'il soit anathème.*

Le concile a voulu mettre en relief la doctrine catholique en réaction contre la doctrine protestante sur la grâce, le péché, le salut, la justification, les sacrements. . . Il ne s'est nullement proposé de rétablir la doctrine sur Marie qui appartenait encore pour beaucoup à l'ordre de la dévotion plus ou moins privée. On peut mesurer le chemin parcouru depuis Trente jusqu'à Vatican II. Ce dernier concile est le premier qui ait explicitement traité de la **doctrine** catholique concernant Marie dans *Lumen gentium*, chapitre 8.

## 2. LES AUTEURS DE CETTE EPOQUE

Ce ne sont pas typiquement des mariologues, mais des **théologiens** (Bellarmin et Suarez) ou des **spirituels** (Fr. de Sales, Lallemand) ou des **compilateurs** de textes mariales (Poiré), ou de textes pastoraux (Marchant).

### A. Des théologiens

#### BELLARMIN ROBERT (1542-1621)

Jésuite italien, Docteur de l'Eglise. On a de lui des sermons sur la Vierge Marie et des opuscules de controverse.

**Dans le P. Chaminade**, on trouve une citation de Bellarmin, mais le Fondateur l'a tirée de saint ALPHONSE DE LIGUORI. Elle se lit dans **EM. II, 665**, sur la puissance de la **protection** de Marie. En effet, dans un texte autographe de 1836 à 1838, on lit :

*Quel bonheur d'être sous la protection d'une telle Mère ! Qui osera jamais arracher les enfants de Marie de son sein ? Quelle passion, quelle tentation si furieuse pourra les vaincre, s'ils mettent leur confiance en la protection d'une telle Mère ?* Ce texte est tiré d'un opuscule de BELLARMIN, *Des sept paroles prononcées par le Christ en croix*, livre I, chapitre 12.

Cet emprunt enrichit et illustre le **thème de la protection de Marie** qui est une des dispositions dévotionnelles constantes du P. Chaminade et de Mère Adèle de Trenquelléon. Chez cette dernière, voir les lettres suivantes : 88.11, 101.7, 108.7, 158.5, 192.5, 322.6, 324.1, 334.6, 450.1, 474.1, 506.1, 584.1, 621.9, 688.3, 717.1, 722.1, 735.1 (Donc dans 8 «actes» qui sont les textes introductifs aux lettres)

#### SUAZES FRANÇOIS (1548-1617)

Il est Jésuite espagnol, donc peu touché par le Protestantisme. Il fait son travail de théologien. Dans ce travail, il a élaboré **la première mariologie systématique** en traitant selon la méthode scolastique et en soumettant à la critique théologique rigoureuse, toutes les questions qui se rapportent à Marie.

Ce travail se trouve dans 23 des 58 *Disputationes (Discussions)* de son *De Mysteriis Vitae Christi*. C'est donc dans les mystères du Christ qu'il place son enseignement sur Marie. Le P. Chaminade a une démarche analogue en relevant toujours la présence active de Marie dans les mystères du Christ auxquels elle était associée.

**Dans le P. Chaminade**, quelques citations de Suarez :

**EM. I, 88** où le P. Lallemand cite *le sentiment de Suarez* sur le *Verbe incarné* qui *a toujours retenu la substance du corps que le Saint Esprit lui avait formé du très pur sang de la Sainte Vierge au moment de l'incarnation*.

Cette citation montre jusqu'où pouvaient aller les subtilités et les distinctions de ce théologien rompu à la méthode scolastique.

**EM. II, 418** (de 1815) et **830** (où il est fait allusion, en 1827, au même texte de Suarez), où le P. Chaminade parle du *docte Suarez*. Voici le texte même de Suarez dont une partie seulement est citée : *L'Eglise pense donc que l'intercession et la prière de la Vierge est utile et nécessaire avant celle de tous les autres ; nous devons donc prier la Bienheureuse Vierge Marie plus que tous les autres saints*.

Ce que le P. Chaminade relève, c'est la priorité de la prière à Marie, prière qui est *utile et nécessaire* à l'Eglise. Dans les deux citations, c'est le même contexte : saint Bernard et Suarez sont réunis.

**B. Des spirituels (qui ont fait école).****SAINT FRANÇOIS DE SALES (1567-1622)**

Il est prêtre, puis évêque de Genève, résident à Annecy. Avec saint Jeanne de Chantal, il fonde l'Ordre de la Visitation. Sa vie s'inscrit dans la lutte contre le protestantisme, surtout par ses missions dans le Chablais, au sud du lac de Léman. Il a aussi beaucoup contribué à approfondir la foi et à aider les laïques à accéder à une vie de dévotion. Il est un des inspirateurs principaux de ce qu'il fut convenu d'appeler l'Ecole Française de spiritualité. Ses **deux grandes oeuvres** sont *l'Introduction à la Vie dévote* et *le Traité de l'amour de Dieu*.

**Sur Marie** : nous avons de lui 20 sermons. Mais il écrit sur elle dans ses diverses oeuvres.

**Chez le P. Chaminade :**

**EM. I, 28** : Le P. Chaminade donne une **définition de la dévotion**, qui s'inspire de *l'Introduction à la vie dévote*, 1<sup>o</sup> partie, chap. 1. Dans la note 16, le texte de saint François de Sales est cité.

**EM. I, 252** : Marie est comparée à l'Arche d'Alliance, dans un sermon du P. Chaminade sur l'Assomption.

*C'est cette arche d'Israël, dit le saint évêque de Genève, qui après avoir été quelque temps sous des tentes dans le désert, c'est-à-dire dans un état obscur et peu digne d'elle, est enfin introduite avec pompe et avec éclat par le véritable David dans la céleste Jérusalem.*

**LALLEMANT LOUIS (1578-1635)**

Ce Jésuite fut un grand maître spirituel, dont la doctrine fut recueillie par un de ses disciples, le P. RIGOLEUC et publiée pour la première fois en 1694 par le P. CHAMPION sous le titre : *La vie et la doctrine spirituelle du P. L. Lallemant de la Compagnie de Jésus*. Paris, Michallet, 1694.

Lallemant n'est pas un mariologue : à l'occasion, il parle de Marie comme tout auteur spirituel catholique du temps.

**Chez le P. Chaminade**

Il utilise Lallemant comme auteur spirituel dans les **E.M. I 88 et 118**. Dans les deux textes, c'est le même enseignement de Lallemant qui est recueilli. L'ensemble du n° 88 est une feuille autographe sur laquelle le P. Chaminade se prend des notes de Lallemant (§ 1 et § 3) et de Suarez (§ 2) sur *la Sainte Vierge comme notre Mère*.

Dans le **I. 88**, § 1<sup>o</sup>, le P. Chaminade cite Lallemant.

*Jésus-Christ, dans le sein de Marie, la disposait par une profusion de grâces à être la Mère de son corps mystique, comme elle était Mère de son corps naturel ; car il voulait que nous reçussions par elle la vie de l'esprit, comme il avait reçu par elle la vie du corps ; et que nous dépendissions d'elle, pour l'entretien et l'accroissement de notre vie spirituelle, comme il en dépendait pour l'entretien et l'accroissement de sa vie corporelle.*

Puis le P. Chaminade ajoute à ce texte : *Heureuse dépendance !* Par ces deux mots, le Fondateur résume ce que Lallemant écrivait à la suite du texte cité :

*Entrons dans les sentiments de Notre Seigneur à l'égard de sa Mère, qui est aussi la nôtre. Agréons la dépendance qu'il veut que nous ayons d'elle et, par cette humble et amoureuse dépendance, honorons celle qu'il en a bien voulu avoir lui-même.*

Dans le **I. 88**, § 3<sup>o</sup>, sans le transcrire, le P. Chaminade utilise un autre texte de la *Doctrina spirituelle* de Lallemant. Dans le sein de Marie, Jésus Christ ne reçoit pas seulement *une vie*

*divinement humaine* qui est sa nature humaine, mais, en tant que Chef de son corps mystique, il reçoit de Marie *une vie d'influence, par laquelle* il communiquera aux membres de son corps mystique qui est l'humanité sanctifiée, *sa grâce comme chef*. Mais cette vie d'influence, il la communique à son tour à sa Mère, afin qu'elle devienne la Mère des chrétiens.

Dans le I. 118, le P. Chaminade ne fait que renvoyer au n° 88.

### C. Auteurs qui compulsent et rassemblent des documents.

#### POIRE FRANÇOIS (1584- 1637)

Ce Jésuite publie en 1630 : *La triple couronne de la Bienheureuse Vierge Mère de Dieu, tissée de ses principales grandeurs d'excellence* (Traité I, 1er jour), *de pouvoir* (Traité II, 2ème jour) *et de bonté* (Traité III, 3ème jour) *et enrichie de diverses inventions pour l'aimer, l'honorer et la servir* (4° Traité IV).

Ce livre contient une systématisation d'un enseignement sur Marie : sa grandeur, son pouvoir, sa bonté et une partie dévotionnelle, l'aimer, l'honorer, la servir. On trouve une analogie de pensée entre Poiré et le P. Chaminade. Celui-ci a pu utiliser cet auteur, mais on ne trouve nulle part une allusion explicite à Poiré. C'est une question qui reste à préciser par des recherches à faire.

#### Quelques rapprochements avec les textes Chaminade.

Ex : "De la haute estime. . . de la confiance . . . de l'amour" qui sont dus à Marie (4° traité, chap. 2, 3 et 4) et Chaminade EM. II 793-798

EM. I. 51 : un exemple d'une inspiration venant de POIRE, mais par un texte de HOUDRY : Marie est le livre de vie, selon Matthieu 1, 1, où notre nom doit être inscrit. Voir la note 35 qui précise les références chez Poiré.

EM. II. 814-818 reprend ce même thème de Marie, le livre de vie, selon plusieurs textes du nouveau Testament : Mt 1, 1, Lc 10, 20 : *vos noms inscrits dans les cieux* et Jn 19, 25-27. C'est une prédication du P. Chaminade à la retraite de 1823.

#### MARCHANT JACQUES (mort en 1648)

Jacques Marchant est un prêtre belge. Il avait un frère, Pierre, Capucin, écrivain lui aussi. Jacques est l'auteur de plusieurs oeuvres pastorales dont deux utilisées par le P. Chaminade. (Cf DTC t. 9, col 2004).

##### 1. *Hortus Pastorum* (Jardin des pasteurs).

Cet ouvrage fut édité pour la première fois à Mons (Belgique) en 1631. Son succès fut grand et par la suite il eut de nombreuses rééditions. Les Hortus (Jardins) font partie d'un genre littéraire connu et utilisé ailleurs. Voir le *Dictionnaire de Spiritualité*, à «Hortus», colonne 782.

#### Le P. Chaminade et le «Hortus Pastorum»

Dans les Ecrits Marials, on repère au moins 19 citations. Celles sur Marie sont toutes tirées du Traité IV sur la *Salutation angélique*.

**Lectio I (1re leçon) : rôle et intercession de Marie.**

De là le P. Chaminade tire des textes concernant la **dévotion à Marie** ; il y trouve une réflexion mariale qui utilise l'Ancien Testament particulièrement la Sagesse, les Proverbes chapitre 8, l'Ecclésiastique, chapitre 24 et les Psaumes.

I. 21-27, note 6, *De la dévotion à la Sainte Vierge.*

I. 29-30, note 17, *De la dévotion à la Sainte Vierge.*

I. 38-42, note 25, *De la dévotion à la Sainte Vierge.*

I. 43-50, note 27, *De la dévotion à la Sainte Vierge, comme signe de prédestination.*

I. 97-100, note 101, *De la dévotion à la Sainte Vierge.*

I. 247-248, note 265, *De la dévotion à la Sainte Vierge.*

I. 518-522, note 573, *Notes sur la dévotion à la Sainte Vierge.* Ici ce sont des notes plus personnelles du P. Chaminade, toujours sur le même sujet.

**Lectio III (3me leçon) : Ave Maria, gratia plena, Dominus tecum**

I. 119, note 126, *Marie Mère du Seigneur, pleine de grâce*, sous le titre : *De la consécration à la Sainte Vierge.*

I. 122-125, note 131, *Du saint Nom de Marie.*

I. 133, note 156, un texte de saint Grégoire sur la sainteté originelle de Marie.

I. 154, note 195, des textes de l'Ancien Testament dans un *Sermon pour l'Immaculée conception.*

I. 162, note 201, *la plénitude de grâce de Marie dans : Matériaux d'un autre sermon pour l'Immaculée conception.*

I. 163, note 204, *la plénitude de grâce de Marie dans : Matériaux d'un autre sermon pour l'Immaculée conception.*

**Lectio I à IV, (Leçon 1 à 4).**

**Lectio II : sur l'excellence de la salutation angélique.**

**Lectio IV : Tu es bénie entre toutes les femmes.**

I. 263-283 : un ensemble de textes transcrits en latin et tirés des Leçons 1 à 4.

**2. Virga Aaronis florens, (Le bâton d'Aaron qui fleurit)**

Cet autre livre de Jacques Marchant parut en 1630 à Mons. Il eut plusieurs éditions. Une traduction française en fut faite en 1864 par l'abbé A. Ricard.

Comme l'indique la référence à Aaron, ce livre s'adresse aux prêtres en vue de les diriger dans la vie sacerdotale. L'auteur utilise beaucoup les Pères de l'Eglise, mais surtout saint Charles Borromée (1438-1584), l'archevêque de Milan qui fut un de ceux qui mirent en oeuvre le concile de Trente et la réforme catholique après ce concile.

**Dans les Ecrits Marials, on lit une citation de ce livre :**

I. 230-234 : *Saint Jean et les prêtres.*

Il faut ajouter ici **un texte marial oublié** dans l'édition des Ecrits Mariales et tiré du même livre de Marchant, édition de Venise, 1708, Traité I, Leçon 5, p. 578, dans *Exhortation aux prêtres.*

*3° Soyez saints, en tant que fils particuliers de notre très sainte Mère Marie. Vous devez être ses coopérateurs pour que vous puissiez, avec elle, engendrer Jésus dans le coeur des fidèles et enfanter des fils pour la sainteté. «Mes petits enfants, vous que j'enfante à nouveau, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous.» (Ga 4, 19).*

*(Notes d'Instruction, édition Fribourg, t. 4, p. 133)*

Ce texte est expliqué par Marchant, ibidem, Traité III, leçon 2, sur *la piété spéciale des prêtres envers la Vierge Marie*, surtout p. 593, *Tertio.*

### III. DEVELOPPEMENT MARIAL

du 17<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle.

#### 1. Le développement des Congrégations Mariales : les Jésuites

Cette histoire nous intéresse très spécialement, nous Marianistes, car la Congrégation mariale fut pour le P. Chaminade le moyen qu'il utilisa dans le partage de sa mission avec les laïcs. Voir *Écrits et Paroles*, volume 1.

Elles sont née au Collège Romain, sur l'initiative d'un Jésuite belge, JEAN LEUNIS, durant l'année scolaire 1562-1563. Elles étaient primitivement un cercle restreint pour vivre la dévotion envers Marie et faire du bien à travers les multiples activités de ses membres.

Bien d'autres confréries, groupements, compagnies analogues existaient à cette époque. La Congrégation, sous l'action des Jésuites, devint **prépondérante** à partir du 17<sup>e</sup> siècle. Les Papes la favorisèrent d'indulgences, signe de leur approbation.

Il y eut des Congrégations **dans tous les milieux** : prêtres, nobles, magistrats, marchands, artisans, domestiques, mendiants, prisonniers, lépreux. Chaque milieu avait sa congrégation séparée autonome. Pour en maintenir l'unité, les Congrégations, à travers le monde entier, pour avoir part aux indulgences, devaient s'affilier à celle qui fut la Première, la **Prima primaria** du Collège Romain.

À la suppression des Jésuites par Clément XIV en 1773, les Congrégations furent prises en charge par le clergé séculier et les Religieux.

Pour mieux connaître la **Congrégation à Bordeaux** avant la Révolution, et dont a fait partie le P. Chaminade comme séminariste, il faut lire : VERRIER JOSEPH SM., *La Congrégation Mariale de M. Chaminade*, Fribourg, 1964, t. 1.

Il y eut, par la Congrégation et pour elle, toute une **littérature** : Livres de dévotions, Manuels, Règlements, etc.

Le *Manuel du Serviteur de Marie* est un exemple d'un de ces livres, repris et transformé par le P. Chaminade au fur et à mesure de l'évolution de la Congrégation de Bordeaux. cf *Écrits Mariales*, I. p. 125 à 132 (Dans la liste des éditions, ajouter celle de 1828), ainsi que *Écrits et Paroles*, volume 1.

Voici quelques **Points de repère** sur l'histoire de la Congrégation de Bordeaux :

- **Fondation** : 2 février 1801. Le premier *acte de consécration* est cité dans *Écrits & Paroles*, 1, p. 97-98. Dès 1801, fut publié un *Recueil de prières et pratiques, pour servir au culte de la Très Pure Marie auquel on a ajouté plusieurs cantiques. E. & P.*, 1, p. 82.

- 1804, autour du 15 août, la Congrégation s'installe à la chapelle de **la Madeleine**. La même année, première édition du *Manuel du Serviteur de Marie*.

- En novembre 1809, **suppression** de toutes les Congrégations à travers la France, par Napoléon I. Cf. *E. & P.* 1, p. 247-256. Durant ce temps naissent à Bordeaux et à Agen les premiers essais de l'**État religieux** vécu dans la monde par de jeunes congréganistes, garçons et filles. Cf. *ibidem*, p. 256-267.

- En 1814-1815, **reprise de la Congrégation**, sur la base de règlements nouveaux et le développement des trois États de vie dans la Congrégation de Bordeaux. Cf. *ibidem*, p. 309-565.

En 1815, deuxième édition du **Manuel du Serviteur de Marie**, avec un texte important : *Introduction à l'état du Congréganiste*. Cf. *ibidem*, p. 329-372. Les éditions de 1821 et de 1828 du *Manuel* reprennent celle de 1815.

■ De 1819 à 1830, **extension de la Congrégation** de Bordeaux à travers le Sud-Ouest, et jusqu'au Mans. Cf. *ibidem*, p. 610-641. La révolution de juillet 1830 fit disparaître officiellement les Congrégations en France. Celle de Bordeaux continuait alors sa vie et ses activités,  
 - soit à Bordeaux, à la Madeleine, sous le nom de Confrérie de l'Immaculée Conception ;  
 - soit dans les écoles marianistes. C'est ainsi qu'en 1841 et 1844, il y eut une double édition du Manuel. L'édition de 1844 eut, entre autres, un texte marial fort important : *De la connaissance de Marie et de son culte*, texte cité en entier dans les **EM II, p. 430-565**.

#### **Auteurs utilisés par le P. Chaminade.**

**JOSEPH DE GALIFFET S.J.** (1663-1749).

Ce Père Jésuite est surtout connu pour avoir propagé, approfondi, la dévotion au Sacré-Coeur qui s'est beaucoup répandue à partir du 17<sup>e</sup> siècle après les apparitions du Sacré-Coeur à sainte Marguerite-Marie Alacoque.

Sur Marie, cet auteur a écrit : *La sublimité et la pratique de la dévotion à la Sainte Vierge*, livre connu et utilisé par le P. Chaminade.

**EM. II. 324, p. 110 et note 9** : le livre est recommandé aux Congréganistes. Cf. *E. & P.*, 1, p. 491 et note 429.

**EM. II 884-886** à comparer avec **881-883**. Le P. Chaminade, tout en s'inspirant de Galiffet, compose un acte personnel de consécration et surtout refuse la relation d'«esclave» (n° 886) remplacée par celle «d'enfant de Marie» (n° 883).

#### **GILLES THOMAS ASSELIN**

Il fut Vicaire général du petit diocèse de Glandève (Alpes maritime). Son livre : *Discours sur divers sujets de religion et de morale*, Paris, Delalain, 1786, t. II, p. 355 a donné au P. Chaminade le départ de l'ancien acte de consécration à Marie utilisé dans nos deux Instituts religieux jusqu'après Vatican II. Voir **EM. II. 373-375** et **EM. II. 887-892**. Dans ce n° 892, voici le texte ajouté par le P. Chaminade, texte en PETITES CAPITALES :

*Souveraine du ciel et de la terre, au pied de votre trône où le respect et l'amour ont enchaîné nos coeurs, NOUS VOUS OFFRONS NOS HOMMAGES DE SERVICE ET DE LOUANGE, NOUS NOUS CONSACRONS A VOTRE CULTE, NOUS EMBRASSONS AVEC TRANSPORT UN ETAT OU L'ON NE FAIT RIEN QUE SOUS VOS AUSPICES, OU L'ON S'ENGAGE A VOUS LOUER ET A VOUS SERVIR, A PUBLIER VOS GRANDEURS ET A DEFENDRE VOTRE IMMACULEE CONCEPTION.*

*Puisse notre zèle...*

(cf. n° 892 pour la fin de cet acte de consécration. Comparer cet acte avec celui des Congréganistes, dans les **EM. II. 373-375**.)

Sur ASSELIN, voir *Ecrits de Direction*, II, p. 239-240, où l'on peut trouver d'autres renseignements, spécialement sur l'utilisation que le P. Chaminade fait de l'enseignement d'Asselin sur les voeux religieux.

## **2. Développement de la sentimentalité mystique**

Un livre très instructif sur la mariologie au 17<sup>e</sup> siècle et ses déviations, est celui de FLACHAIRE, *La dévotion à Marie au 17<sup>e</sup> siècle*, spécialement p. 143.

**JEAN-JACQUES OLIER 1608-1657.**

Il fut prêtre séculier, fondateur de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice, à Paris. Le P. Chaminade, jusqu'en 1828, date de la réédition, au 19<sup>e</sup> siècle de l'Introduction, ne cite jamais explicitement M. Olier. A partir de là, il devient une de ses sources préférées. Sur M. Olier et le P. Chaminade, voir dans les *Ecrits de Direction*, II, p. 245-246.

Le Fondateur s'est inspiré de trois ouvrages de M. Olier. Les voici avec les emprunts mariales que le P. Chaminade y fait.

*1. Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes***EM. II. 42 :**

*La très Sainte Vierge est bien notre modèle sans doute, mais parce qu'elle est une copie très exacte et très parfaite de Jésus-Christ son adorable Fils. C'est la connaissance de Notre Seigneur Jésus-Christ qui nous amène à la connaissance de la très Sainte Vierge, comme on peut dire aussi, que la connaissance de la très Sainte Vierge nous amène à une plus haute connaissance de Notre Seigneur Jésus-Christ.*

(Extrait d'une lettre à M. Clouzet, du 5.12.1831.)

**EM. II. 674 :** Dans ce passage d'un écrit de direction spirituelle, le Fondateur fait un résumé de l'ouvrage de M. Olier, en ne citant que les titres des chapitres IV à XIV, du 2<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup>. Mais le 1<sup>e</sup> et le 11<sup>e</sup> sont propres au P. Chaminade.

*Jésus-Christ a pratiqué toutes les vertus jusqu'à la plus sublime perfection ; mais il en est dont la pratique est spécialement entrée dans l'accomplissement de ses adorables mystères, telles : 1° QUE SON AMOUR POUR LA SAINTE VIERGE, DANS LE SEIN DE LAQUELLE IL A ETE" CONÇU ET A DEMEURE NEUF MOIS ET DE LAQUELLE IL EST NE, QU'IL A ASSOCIEE A TOUS SES MYSTERES, QU'IL A FAIT MERE DE TOUS CEUX QUI SERAIENT REGENERES EN LUI ; 2° son humilité ; 3° sa pénitence ; 4° sa mortification ; 5° sa patience ; 6° sa douceur ; 7° sa pauvreté ; 8° sa chasteté ; 9° son obéissance ; 10° sa charité envers le prochain ; 11° SON SILENCE. . .*

**EM. II. 680 :** Le P. Chaminade, s'il a souvent recopié des textes de M. Olier concernant la vie spirituelle, il cite peu ses textes sur Marie. Il lui arrive de les remplacer par des textes mariales tirés de saint Alphonse de Liguori.

Ainsi ici, le n° 680 est inspiré de M. Olier, mais pas le n° 681 qui suit.

*2. Extraits de ses Mémoires manuscrites*

De cette source nous avons deux fois le même texte cité par le P. Chaminade : **EM. II. 463 et note 67, 599 :** Jésus soumettra à Marie même les opérations du Saint Esprit dans son âme, dit un grand Serviteur de Dieu.

Le P. Chaminade s'applique cette pensée à lui-même (Cf. *Lettres*, VII, n° 1472 p. 228 (du 4.03.1847). Et là, il fait bien la distinction qu'il faut faire à propos de Jésus. Durant sa vie cachée à Nazareth, Jésus était soumis à ses parents, mais une fois commencée sa vie publique, Jésus manifestait, comme déjà à l'âge de 12 ans au Temple, qu'il lui fallait être aux choses de son Père, sans se référer à ses parents.

*3. Catéchisme chrétien pour la vie intérieure***EM. II. 505 :**

*Lorsqu'on loue Dieu en ses grandeurs et en ses oeuvres, nous avons recours à Jésus-Christ, pour être le médiateur de notre louange ; et lorsque nous voulons honorer Jésus-Christ en sa personne et en ses mystères (...), nous avons besoin de la très Sainte Vierge, notre médiatrice envers Jésus-Christ et nous nous adressons à elle qui seule est digne de le louer comme il faut.*

(Catéchisme, seconde partie, leçon XIV.)

**MARIE D'AGREDA (1602-1665)**

Marie Coronel, née à Agréda (Espagne), devient Religieuse Franciscaine Conceptionniste Déchaussée. Elle a laissé une oeuvre posthume : *La Cité Mystique de Dieu*, 1670.

Cette oeuvre suscita bien des controverse entre 1674 à 1750. (Cf ROSCHINI, pp. 317-318 ; le Dictionnaire de Spiritualité à «Marie de Jésus d'Agréda». De fait nous sommes devant un livre qui décrit avec force détails, parfois visiblement erronés, la vie du Christ et de sa Mère.

Le P. Chaminade a utilisé parfois la *Cité Mystique de Dieu*, surtout dans les *Notes d'Instruction*, donc dans le volume I des *Ecrits Mariales*.

**EM. I. 1-18 :** Le Fondateur se fait un résumé des *Epoques de la vie de l'auguste Marie*, en utilisant les livres I à VIII de la *Cité mystique de Dieu*.

**EM. I. 153 et note 193 :** sur Marie Immaculée comparée à la *Sainte Cité de Jérusalem*. Le texte du P. Chaminade semble venir d'un sermon qui, lui, utilise Marie d'Agréda.

**EM. I. 218 :** sur le coup de lance qui ouvrit le côté de Jésus mort au Calvaire : il ne fut pas sensible à Jésus mais à Marie ; les cinq plaies de Jésus sont comme cinq fontaines «mystiques» pour fertiliser le monde. Le texte de tout le n° 218 est une citation presque textuelle, mais qui fait partie, chez le P. Chaminade, d'un ensemble intitulé : *De la compassion de la Sainte Vierge*.

**EM. I. 222 :** Cette citation de Marie d'Agréda fait partie du même ensemble que le n° 218, cité ci-dessus : contrairement à Sara, Marie était présente au sacrifice de son Fils.

Le P. Chaminade reprend cette même considération dans la *Pratique d'oraison mentale*, passage cité dans **EM. II 708**, et texte cité en entier dans les *Ecrits d'Oraison*, p. 414-472, où notre texte est cité à la page 452, n° 470.

**EM. I. 297-299 :** Dans un texte intitulé, *De Saint Joseph*, le P. Chaminade utilise Marie d'Agréda, pour présenter la mort et la sainteté de l'époux de Marie.

Ainsi donc, à part dans EM. I. 1-18, le P. Chaminade utilise Marie d'Agréda à travers d'autres auteurs et non point en résumant directement le texte de la *Cité mystique de Dieu*.

**3. Le courant janséniste**

Sur ce point aussi, il est fructueux de consulter FLACHAIRE, *La dévotion à Marie au 17<sup>e</sup> siècle*, p. 122 et suivantes. La doctrine janséniste est née du livre de Jansénius (1585-1638). Il était évêque d'Ypres, en Hollande. Son livre, *l'Augustinus*, parut en 1640. Interprétant à sa manière des textes de saint Augustin sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination, ce livre fut la source du jansénisme, doctrine austère et image d'un Dieu qui donne la grâce aux uns et pas à d'autres.

**a) Quelques traits de la doctrine janséniste concernant Marie**

Les Jansénistes témoignaient beaucoup de respect et crainte envers Marie comme envers Dieu. Ils sont donc loin des effusions sentimentales de dévotion populaire.

Pour eux, Marie est la très grande et en même temps la très humble, car l'orgueil était reconnu par eux comme l'ennemi spirituel le plus important. *La grandeur de la Vierge se mesure à son humilité*, écrit Duvergier de Hauranne, Abbé de Saint Cyran (1581-1643) et directeur de conscience au monastère de Port-Royal, dans ses *Considérations sur les dimanches et fêtes*, II 2° p. 175. Les Jansénistes considéraient donc Marie humble, patiente, silencieuse, intérieure : *Vivre seul avec Dieu seul*, était une de leurs formules mariales.

Vivant dans l'incertitude du salut éternel, les Jansénistes avaient une grande dévotion envers Marie notre avocate, de qui parlait souvent, comme ils disaient, «notre Père saint

Bernard». Ils avaient une grande dévotion envers lui. Ils priaient aussi beaucoup Marie : neuvaines, chapelet. . . , car ils avaient besoin de l'intercession de Marie pour leur salut.

### b) Auteurs utilisés par P. Chaminade

**PIERRE NICOLE** (1625-1695) était un de ces laïcs que l'on appelait ces «Messieurs de Port Royal».

**EM. II. 664** : Cette citation de Nicole, le P. Chaminade l'a trouvée dans l'*Avis au lecteur* au début des *Gloires de Marie*, de SAINT ALPHONSE DE LIGUORI. Le texte de Nicole vient des *Instructions théologiques et morales sur l'oraison dominicale, la salutation angélique, la sainte messe et les autres prières de l'Eglise*, 3<sup>me</sup> Instruction.

*Comme ce fut proprement sur le Calvaire que Jésus-Christ a formé son Eglise, il est clair que la sainte Vierge a coopéré d'une manière excellente et singulière à cette formation ; ainsi on peut dire que, si elle avait enfanté Jésus-Christ, Chef de l'Eglise, sans douleur, elle n'a pas enfanté sans douleur le corps de ce Chef, et qu'elle a commencé sur le Calvaire d'être d'une manière particulière la Mère de toute l'Eglise.*

### **JACQUES-JOSEPH DUGUET** (1649-1733)

Duguet était membre de l'Oratoire de France qui fut instauré par le Cardinal Pierre de Bérulle. Le P. Chaminade a utilisé de cet auteur son *Explication du mystère de la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ*.

**EM I. 531-543** : Cet ensemble est intitulé par le P. Chaminade, *Sur la Sainte Vierge, Mère des chrétiens*. C'est un texte marial très riche et où, exceptionnellement, le Fondateur utilise la traduction hébraïque de Genèse 3,15 : la descendance de la Femme écrasera la tête du serpent.

En **EM. II. 809-813** et **816-817**, on lit les mêmes thèmes et citations qui sont de Duguet.

*Avis Salutaires de la B. V. Marie à ses dévots indiscrets*, de WIEDENFELDT.

Sur cette épineuse question, lire : PAUL HOFFER SM., *La dévotion à Marie au déclin du XVII<sup>e</sup> siècle. Autour du Jansénisme et des Avis salutaires*, Paris, Cerf 1938

Dans leur dévotion à Marie, les Jansénistes ont eu deux périodes :

1) d'abord, sans difficulté, Marie est reconnue chez eux, comme indiqué plus haut. Cette dévotion, tout en étant proche de celle du peuple chrétien, était marquée par leur doctrine générale.

2) Après 1656, devant les excès de la dévotion populaire, leur zèle se fait amer. C'est Pascal, dans sa 9<sup>me</sup> Provinciale, qui attaque *la fausse dévotion à la Vierge que les Jésuites ont introduite*.

En 1673, lorsque paraissent les *Avis Salutaires de la B. V. Marie à ses dévots indiscrets*, ils se mettent du côté de ces Avis, oeuvre du juriste catholique allemand Wiedenfeseldt. Le livre fut traduit en 1674 par le fougueux janséniste bénédictin GERBERON, approuvé par un autre augustinien notoire GILBERT DE CHOISEUL, évêque de Tournay.

La bataille s'engagea autour de ce pamphlet, dans lequel la Sainte Vierge est censée donner des conseils de modération à ses dévots indiscrets en vue d'une dévotion plus sobre et plus authentique envers Elle.

A part l'insistance du P. Chaminade sur la vraie dévotion, on ne trouve pas de résonnances directes de cette querelle dans ses écrits.

#### 4. Les prédicateurs

Comme beaucoup de prêtres, le P. Chaminade les a beaucoup lus, étudiés et utilisés pour sa propre prédication et son enseignement. Il est vrai qu'en un siècle où bien des gens ne savaient pas lire, la **prédication** avait une très grande importance. Les nombreuses Notes d'Instruction laissées par le P. Chaminade témoignent, s'il en était nécessaire, de la place qu'il donnait lui-même à la prédication, et, plus largement, à l'**instruction**, comme il aimait dire.

##### JACQUES-BENIGNE BOSSUET (1627-1704)

Né à Dijon, il vient à Paris en 1660 et devient Prédicateur à la Cour (1660-1669). Evêque de Condom (Gers) (1669-1671), puis Précepteur du Dauphin (1670-1679), il est nommé Evêque de Meaux (1681-1704).

Il fut en son temps comme le suprême docteur de l'Eglise de France. Son oeuvre est immense et variée, elle témoigne d'une grande science et d'une grande modération.

##### Ses sermons sur Marie :

- BOSSUET, *Sermon sur la dévotion à la Sainte Vierge*.

Il fut prononcé pour la fête de la Conception de Marie et il développe tout un enseignement **sur la dévotion à Marie** et son rôle de **Médiatrice de toute grâce**. Le P. Chaminade l'a utilisé :

##### EM I. 67 et 69-71

L'ensemble de ce texte du P. Chaminade est intitulé : *De la dévotion à la Sainte Vierge. Ses fondements*.

Au n° 67, le P. Chaminade emprunte à Bossuet la citation de 1 Co 3, 11 : *Personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été mis, c'est-à-dire Jésus Christ*.

Dans le **1er Point** (n° 69-71) inspiré de Bossuet, est soulignée la coopération de Marie, en sa charité, au mystère de l'Incarnation. D'où la conséquence : *Dieu ayant voulu une fois nous donner Jésus Christ par la Sainte Vierge, ce décret ne se change plus, les dons de Dieu sont sans repentance* (Rm 11, 29). (69).

Ayant contribué par sa charité au mystère de l'Incarnation, *principe universel de la grâce, Marie y contribuera éternellement dans toutes les autres opérations qui n'en sont que les dépendances. Marie, Mère de Jésus-Christ, Mère des chrétiens*. (70).

La charité de Marie aux trois opérations principales de la grâce : la vocation, la justification, la persévérance. (71).

EM. I. 358, *De la dévotion à la Sainte Vierge*, est un excellent **résumé** de la doctrine présentée ci-dessus.

EM. I. 359-362, *De la dévotion à la Sainte Vierge*, présente la même doctrine mais dans un ordre différent de celui donné par Bossuet.

EM II. 636, dans la *7me Lettre à un Maître des novices*, le P. Chaminade se réfère explicitement à Bossuet pour préciser la manière dont la grâce nous est obtenue par Marie :

*Il ne faut pas s'imaginer néanmoins, selon la remarque du grand Bossuet, que la Vierge ne soit qu'un simple canal, par laquelle toutes les grâces et l'Auteur même de la grâce viennent à nous. Nous devons à la Sainte Vierge l'ineffable mystère de l'Incarnation et par là, toutes les grâces dont la plénitude est en Jésus-Christ, notre Chef. Marie est la source de cette plénitude, pour nous la transmettre maternellement. C'est dans ce sens que l'Archange la salue pleine de grâce, gratia plena, et que de pieux savants lui appliquent le texte de saint Jean : De sa plénitude nous avons tous reçu (grâce sur grâce) (Jn 1, 16).*

EM I. 77-80, *Salut, pleine de grâce*, est comme une **synthèse** de tous les textes précédents que le P. Chaminade a empruntés au *Sermon sur la dévotion à la Sainte Vierge*.

■ BOSSUET, *Sermon pour la fête du Saint Rosaire*

EM. I. 81-87, *Marie est notre Mère*. Dans ces notes, le P. Chaminade suit le schéma du sermon de Bossuet dont le résumé est donné par le n° 81 :

*Le Père et le Fils ont associé Marie, le premier à la fécondité de son amour, le second à la fécondité de ses souffrances. Elle est notre Mère, 1) par un amour maternel ; 2) par ses souffrances fécondes, qui déchirent son âme au Calvaire.*

Dans ces mêmes notes, il y a, accessoirement, un emprunt au *Second sermon pour la fête de la Nativité*, de Bossuet.

■ BOSSUET, *Quatrième Sermon pour l'Annonciation*

Bossuet y développe à la fois l'enseignement sur Jésus, nouvel Adam et Marie nouvelle Eve, celle qui devient ainsi *la Mère des vivants* selon Jésus Christ.

EM I. 90-92, *Marie, l'Eve de la nouvelle Alliance*. Ce texte du P. Chaminade s'inspire et prend ses citations du 1er Point du sermon de Bossuet. Dans l'introduction du *Sermon pour la fête du Saint Rosaire*, Bossuet fait allusion à la même doctrine.

En conclusion l'on peut dire que les textes de Bossuet ont aidé le P. Chaminade à présenter la **dévotion filiale** que nous devons vivre envers Marie, et cela parce qu'elle est réellement **notre Mère**.

VINCENT HOUDRY (1631-1729) (98 ans)

Jésuite, Houdry était surtout un prédicateur, durant presque toute sa vie active (1666 à 1699). Consulter sur lui le *Dictionnaire de Spiritualité*, «Houdry», colonne 831.

Ses **oeuvres** sont donc :

- *Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne* en 21 volumes, Paris 1696-1702
- *La Bibliothèque des prédicateurs* qui est une compilation dans laquelle il se cite lui-même ainsi que d'autres auteurs. Cette oeuvre de 23 volumes fut publiée progressivement :
  - Les tomes 1 à 8, Lyon, de 1712 à 1714 : *Sur divers sujets de vie chrétienne*.
  - Les tomes 9 à 11, de 1715 à 1717 : *Mystères de la vie de Jésus et de Marie*.
  - Les tomes 12 à 15, de 1718 à 1719 : *Panegyrique des Saints*.
  - Les tomes 16 à 23, de 1721 à 1727 : *Divers suppléments*.

**Houdry dans les Ecrits Marials du P. Chaminade**

Dans les EM., le P. Chaminade utilise toujours Houdry en même temps que d'autres prédicateurs ou auteurs puisque tous ses emprunts sont de la *Bibliothèque des Prédicateurs*.

EM. I. 51-53 : *De la dévotion à la Sainte Vierge, comme signe de prédestination*. Dans ce long texte (n° 43-53) qui se calque sur JACQUES MARCHANT, les n° 51-53 s'inspirent de VINCENT HOUDRY, *Bibliothèque des prédicateurs*. EM. I. 356-357 est une reprise de 51-52.

EM. I. 378-382 : Ces numéros représentent le second développement que fait le P. Chaminade, à partir de Pr 8, 22 : *Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies*. Et cette possession de Marie par la plénitude de la grâce de Dieu, est 1) une *possession pleine, entière, parfaite* : 2) une *possession paisible*.

Pour développer ces deux points, le P. Chaminade se sert de HOUDRY, Sermon 46, *De la conception immaculée de la Sainte Vierge*, en même temps qu'il en tire le plan d'un sermon de LOUIS FROMENTIERES.

**EM. I. 484-505** : Ce texte est intitulé : *Sur la Nativité de la Sainte Vierge*. Le P. Chaminade y utilise à la fois FROMENTIERES (n° 484-494), BOURDALOUE (n° 495-496), et HOUDRY (n° 501-504).

Dans ces Nota 1 à 4, le P. Chaminade réfléchit avec Houdry sur la différence entre la conception immaculée de Marie et sa naissance.

*En sa naissance, Marie fait une personne distincte de celle de sa mère, selon le sentiment des jurisconsultes ; Marie alors appartient à Dieu d'une nouvelle façon, et se servant de sa raison dont elle avait l'usage, elle se donna à lui par un dévouement plus absolu et plus parfait. Marie ne fut censée qu'alors faire partie de l'univers... (n° 501, 1.)*

**I. 528-530** : En ce texte intitulé : *De l'Assomption de la Sainte Vierge*, les n° 523-526 sont inspirés de BOURDALOUE, *Sermon sur l'Assomption de la Vierge*, et les n° 528-530 viennent de HOUDRY, *Assomption de la Vierge*.

Avec BOURDALOUE, le P. Chaminade médite sur la gloire de Marie qui est proportionnée à ses mérites. Avec Houdry, il élargit sa réflexion en répondant à une objection :

*La gloire éternelle se mesure à trois choses, selon la doctrine commune des théologiens : à la grâce, aux mérites et à l'amour de Dieu. Ils disent que cette gloire est donnée comme héritage des enfants de Dieu [grâce gratuite], comme récompense des serviteurs de Dieu [mérites] ou comme la dernière fin des amis de Dieu [l'amour de Dieu et le nôtre en réponse au sien]. (n° 528).*

#### LOUIS BOURDALOUE (1632-1704)

Né à Bourges, il entre chez les Jésuites. Il est surtout connu comme un prédicateur spirituel, prêchant sur la grâce, l'eucharistie, les solides vertus. Sa morale est exigeante.

Il prêcha de nombreuses «stations» à la Cour (Avent, Carême). Il fit de nombreuses prédications dans les communautés religieuses. Il fut un auteur familier au P. Chaminade comme à Adèle de Trenquelléon.

#### Bourdaloue dans les Ecrits Marials du Chaminade.

- BOURDALOUE, *Sermon (ou Discours) sur la Conception de la Vierge*

**EM. I. 158-161** : *Matériaux d'un autre sermon pour l'Immaculée Conception*. Ce texte du P. Chaminade s'inspire de la troisième partie du sermon de BOURDALOUE et développe la *stabilité*, l'*intégrité* et la *plénitude de la grâce de Marie*.

Puis le P. Chaminade cueille ses *matériaux* dans le *Hortus Pastorum* de MARCHANT (n° 162 et 163).

**EM. I. 164-165** : *Sermon sur la Nativité de la Sainte Vierge*. Le P. Chaminade utilise librement les mêmes textes de BOURDALOUE déjà mis an oeuvre ci-dessus. Mais il en fait l'application à notre grâce reçue au baptême.

**EM. I. 495-496** : *Sur la Nativité de la Sainte Vierge*.

Se reporter au sermon présenté sous HOUDRY, ci-dessus. Le P. Chaminade utilise le même sermon de BOURDALOUE, toujours en sa troisième partie, pour **deux Nota**. Le **Nota 1**, dans lequel il reprend *stabilité, intégrité et plénitude de la grâce de Marie*. Le **Nota 2**, résume et expose que *la grâce de Marie fut surtout une grâce une grâce d'éloignement et de séparation, une grâce de vigilance et de précaution*.

- BOURDALOUE, *Premier sermon sur l'Annonciation*.

**EM. I. 405** : *Sermon sur l'Annonciation. Notes*.

Dans cet ensemble de Notes (n° 404-411), le n° 405 est de ce sermon de Bourdaloue (introduction et 1<sup>re</sup> partie). Le P. Chaminade y souligne un enseignement qui lui est familier : l'humilité est le fondement de toutes les vertus. En Marie, toutes ses vertus et ses mérites *avaient pour fondement son humilité. Sa maternité divine eut aussi le même fondement, l'humilité*.

**EM. I. 453-454 : *Des vertus de la Sainte Vierge.***

Dans cette simple note, le P. Chaminade médite sur les deux vertus exposées par Bourdaloue dans ce sermon : l'humilité (1er point) et la pureté de Marie (2me point).

Adèle de Trenquelléon reprend l'enseignement moral de ce même sermon dans *Lettres*, I. n° 35, p. 69, du 25 mars 1806 à Agathe Diché.

- BOURDALOUE, *Deuxième sermon sur l'Annonciation de la Vierge.*

**EM. I. 351-353 : *Sermon sur le mystère de l'Incarnation.***

Dans son sermon, le P. Chaminade s'inspire de l'introduction et des deux premiers points de celui de BOURDALOUE. Les diverses alliance impliquées dans l'Incarnation (Introduction), Marie, Mère de Dieu (1er point) et Marie, Mère des hommes, leur protectrice, la coopératrice à leur salut (2me point).

- BOURDALOUE, *Premier sermon sur l'Assomption de la Vierge*

**EM. I. 65-66 : *Sur les grandeurs de Marie.***

Dans ce long ensemble (54 à 66), le P. Chaminade utilise divers auteurs. Au début il s'inspire de MARCHANT pour certaines citations. Puis il se sert de CHEMINAIS, *Sermon sur la dévotion à la Sainte Vierge* (60 à 64).

Enfin il utilise le sermon de BOURDALOUE, 2me partie. *Marie, entre tous les élus a reçu une grâce suréminente, en vertu de laquelle elle peut intercéder pour nous* (65). Aussi Marie peut-elle fortifier notre espérance, car elle est *une avocate toute-puissante auprès de notre juge*, et elle est *singulièrement la Mère des pécheurs* (66).

**JEAN-LOUIS DE FROMENTIERES (1632-1684)**

Il est né à Paris. Il fait ses études au collège du Mans, un des grands collèges de l'Oratoire. Il avait un goût marqué pour la prédication. Il prêche à Paris entre 1662 et 1672. En 1673, il est nommé Evêque d'Aire-sur-Adour. Il se consacre à la prédication dans son petit diocèse et à la réforme de son clergé. Il meurt dans la pauvreté en 1684. (Voir le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*).

**Fromentières dans les Ecrits Marials du P. Chaminade.**

Dans les EM. le Père Chaminade utilise Fromentières librement (cf. I. 551, les notes 615 b à 622 particulièrement)

- FROMENTIERES, *Panegyrique pour la naissance de la Sainte Vierge :*

**EM. I. 386-392 : *Sermon sur la Nativité de Marie.***

Pour les notes de ce sermon, le P. Chaminade s'inspire de ce panegyrique. Il y médite sur *la grâce de la naissance de Marie considérée 1) dans sa dignité et son excellence, 2) dans sa nature et son premier principe.*

**EM. I. 484-494 : *Sur la Nativité de la Sainte Vierge.***

Sous ce titre, le P. Chaminade regroupe un ensemble de textes pour lesquels il s'inspire à la fois de FROMENTIERES, BOURDALOUE et HOUDRY (484-505).

En suivant Fromentières, le P. Chaminade veut *faire voir l'excellence de la grâce que Marie a reçue dans sa naissance et pour en faire admirer la différence, la comparer aux grâces que les plus saintes créatures ont possédées.* Tout au long du développement, c'est une comparaison entre la grâce que tout chrétien reçoit au baptême et la grâce exceptionnelle de Marie dès sa conception.

■ FROMENTIERES, *Sermon sur la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge* :

EM. I. 442-450 : *Sermon pour l'Assomption de la Sainte Vierge.*

Le P. Chaminade, en copiant parfois FROMENTIERES ou en s'en inspirant, fait tout au long une comparaison entre notre mort et celle de Marie avant son Assomption.

EM. I. 544-557 : *Sur la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge Marie.*

Tout cet ensemble sur l'Assomption s'inspire de Fromentières et parfois le copie. 1er Point : *Les Pères ne trouvant dans Marie aucune cause de mort du côté d'Adam, en ont trouvé une du côté de Jésus-Christ... C'est sur le Calvaire qu'elle fut blessée à mort.* 2me Point : *Trois sortes d'intérêts ont engagé Jésus-Christ à ne pas différer la résurrection de sa Mère : son honneur, la perfection de sa Mère même, et notre espérance.*

TIMOLEON CHEMINAIS DE MONTAIGU (1652-1689).

Il est né à Paris, entra dans la Compagnie de Jésus en 1667, à 15 ans. Durant sa courte vie, il fut un prédicateur brillant qui touchait les coeurs par une onction particulière. Il avait d'ailleurs un débit très doux.

■ *Sermon sur la dévotion à la Sainte Vierge* :

EM. I. 60-64 : *Sermon sur les grandeurs de Marie.*

Dans ce sermon, le P. Chaminade utilise MARCHANT, CHEMINAIS et BOURDALOUE, son contemporain et confrère.

A la suite de Cheminais, le P. Chaminade présente deux grandeurs de Marie : elle est *Rédemptrice* et elle est *Médiatrice*. *Etre Mère de Dieu, c'est être Rédemptrice des hommes ; c'est être la cause du salut de l'univers...* (61) Quant à la *Médiatrice*, *deux choses sont nécessaires pour établir ce titre : une puissance souveraine sur celui qu'il faut fléchir, et une bonté extrême envers les hommes, pour employer cette bonté en leur faveur* (62). D'où le double développement sur *l'obéissance d'amour de Jésus-Christ* envers sa Mère (63) et sur *Marie, mère de miséricorde* (64).

En EM. I. 73, au milieu d'un ensemble inspiré par Bossuet sur la dévotion à Marie, on trouve en ce n° 73 un développement sur Marie Rédemptrice qui est celui de CHEMINAIS au n° 61.

CHEMINAIS, *Sermon sur l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge* :

EM. I. 137-142 : *Pour la Conception de Marie.*

Cet ensemble reprend le sermon de Cheminais. Pour l'introduction et la première partie, le P. Chaminade suit son modèle sur la sanctification préventive de Marie. Pour la deuxième partie, la grâce en Marie et en nous, il prend plus de liberté avec Cheminais.

EM. I. 156-157 : *Plan d'un sermon pour l'Immaculée Conception.*

Les quelques lignes écrites par le P. Chaminade, sont très proches de l'enseignement contenu dans le texte précédent (137-142) de CHEMINAIS.

JEAN-BAPTISTE MASSILLON (1663-1742)

Il est né à Hyères (Var). Il se fit Oratorien et fut Evêque de Clermont, membre de l'Académie française. Il écrivait totalement ses sermons mais les récitait avec âme et faisait passer les vérités chrétiennes les plus exigeantes.

Dans les EM. le Père Chaminade s'inspire de Massillon mais son texte diffère passablement de celui de son auteur.

■ MASSILLON, *Sermon sur la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge* :

EM. I. 467-472 : *De l'Assomption de Marie.*

*La gloire de Marie est 1) une gloire d'élévation et d'excellence ; 2) une gloire de puissance et d'autorité ; 3) une gloire de vénération et d'hommage.*

A cette triple gloire correspondent, selon Massillon, *trois sortes d'abaissements dans la vie de Marie : un abaissement 1) de privation, 2) de dépendance, 3) de confusion et de mépris.*

EM. I. 561-568 : *Notes sur l'Assomption de la Sainte Vierge.*

Le P. Chaminade reprend ici surtout les trois abaissements de Marie, source de sa triple gloire. Mais il traite très librement le texte de MASSILLON.

**SAINT ALPHONSE-MARIE DE LIGUORI (1696-1787)**

Il est né en Italie, à Marianella. Son père voulait faire de son fils aîné un «seigneur» de la culture. Alphonse apprit ainsi la musique et fut virtuose du clavecin. Il fréquenta l'école de peinture napolitaine où il apprit dessin, peinture et architecture. D'abord avocat, il quitte le barreau et s'oriente vers le sacerdoce. Il fonda, en 1731, un Ordre de contemplatives et l'année suivante un Ordre missionnaire d'hommes. L'un et l'autre prirent le nom de Rédemptoristes. En 1762, il fut, contre son gré, nommé évêque.

En 1734, à 38 ans, il commence une véritable exploration de l'Écriture et de la Tradition sur la Vierge Marie. Après 16 ans de labeur - et de bonheur - il fit paraître, en 1750, à Naples, en deux tomes, *Les gloires de Marie*. En effet ce livre est divisé en deux parties :

■ 1re Partie :

- Paraphrase du *Salve Regina* (en 10 chapitres)
- Belles et ferventes prières de quelques saints à la très Sainte Vierge.

■ 2me Partie :

- Discours sur les sept fêtes principales de Marie
- Réflexions sur chacune des sept douleurs de la Sainte Vierge.
- Vertus de la très Sainte Vierge
- Divers hommages et pratiques de dévotion en l'honneur de la divine Marie.

Le succès du livre fut prodigieux. Selon l'abbé Laurentin (*Court Traité*, 5<sup>e</sup> éd. 1968, p. 84), *c'est le plus fort tirage des ouvrages mariales de tous les temps : un millier d'éditions environ depuis 1750*. De 1827 à 1898, il y eut 99 éditions françaises en 71 années. Quelques années après, parut le *Selva* ou *Recueil de matériaux de discours et d'instructions pour les retraites ecclésiastiques*. (cf. EM. II. 569-573 et notes).

Le P. Chaminade découvrit et adopta ces deux livres dès leurs premières éditions françaises. La première édition des *Gloires* fut faite en Avignon en 1825, puis à Dole, en 1827. (corriger en EM. II, p. 209, la note 6).

Avant de passer au détail des citations de saint Alphonse chez le P. Chaminade, il faut signaler que le plan des *Gloires de Marie* n'est peut-être pas étranger à celui de *La connaissance de Marie et de son culte*, texte qui est présenté pour la première fois dans le *Manuel du Serviteur de Marie* de 1844, en sa première partie. En voici le plan :

1re Partie : De la connaissance de Marie (en 12 chapitres).

2me Partie : Culte de la très Sainte Vierge.

- Doctrine et pratique de l'Église sur le culte de la très Sainte Vierge.
- Historique et esprit des principales fêtes de Marie.
- Principales associations pieuses en l'honneur de Marie, et dévotions qui y sont en usage.
- Autres pratiques en l'honneur de Marie.
- Paraphrase de l'*Ave Maria*.

## Citations de St Alphonse dans les Ecrits Marials

*Citations communes mais non copiées.*

Comme la première édition française des *Gloires de Marie* est de 1825 (cf Les Gloires de Marie, éd. Saint Paul, 1987, Introduction, p. V), il faut donc exclure comme citations directes toutes celles d'avant 1825, comme, par exemple en EM. II. 418, note 42. Dans la pratique cela exclut toute citation directe du volume I. des EM. car tous ces textes sont tirés des *Notes d'Instruction* qui datent d'avant 1825.

Cependant bien des citations leur sont communes parce qu'ils avaient des sources communes où ils ont puisé l'un et l'autre. Ainsi, par exemple :

EM. I. 44 : l'exemple de saint BERNARDIN DE SIENNE qui vient à tous les deux, via JACQUES MARCHANT. L'un et l'autre le tiennent du biographe de saint BERNARDIN, saint JEAN CAPISTRAN. (note 28).

EM. I. 112 : *L'enfer tremble, les démons s'enfuient quand on dit : Ave Maria*. Les deux auteurs tiennent ce même texte de THOMAS A KEMPIS. (note 120).

EM. I. 231 : Révélation à sainte Gertrude sur Jésus le Premier-né. Le texte est dans Jacques Marchant. Ce même texte est repris par le P. Chaminade dans II. 485 où il est explicitement référé aux *Gloires de Marie* [chapitre I, 2]. En effet, ce dernier texte date de 1844.

EM. II. 418 : Des citations mariales du *Manuel du Serviteur de Marie*, 1815, textes qui sont aussi cités dans les *Gloires de Marie*. [chapitre V].

*Citations explicites de Liguori*

EM. II. 633 : Dans le *Manuel de direction à la vie et aux vertus religieuses dans la société de Marie*, 1829, divers textes sont cités par le P. CHAMINADE comme dans LIGUORI (en 1829)

EM. II. 661-665 : Dans la *Société de Marie considérée comme ordre religieux*, (texte de 1837-1838), les citations mariales sont aussi dans *Les Gloires de Marie*). Voir les notes.

EM. II. 570-571 : Le P. Chaminade, dans cet autographe, recommande aux prêtres de la Société d'avoir un exemplaire du *Selva*, autre livre de saint Alphonse de Liguori. Et il ajoute : *S'en étant bien pénétré pendant son Noviciat, il (le prêtre) aimera à y revenir souvent dans le cours de sa vie et pour lui et pour les autres* (570).

*Dans «De la connaissance de Marie»*

Ce petit traité fut écrit par le P. Jean-Baptiste Fontaine à qui le P. Chaminade avait passé ses notes mariales. Saint Alphonse de Liguori y est cité explicitement à bien des reprises comme un maître dans la matière.

EM. II. 469 : Dans le chapitre IV, *Marie, Nouvelle Eve*, l'auteur, pour abréger, ne fait qu'indiquer entre autres les ouvrages de saint Ambroise, de saint Bernard, de saint Liguori.

EM. II 477 : Dans le même chapitre IV, l'auteur écrit : *La foi de l'Eglise sur ce point n'est pas douteuse, puisque ce sont ses oracles que nous avons cités, quand nous avons nommé les Ambroise, les Bernard, les Liguori.*

EM. II. 479-492 : C'est l'ensemble du chapitre V sur *Marie, Mère des Chrétiens*. Selon le P. WILLIAM COLE SM., *The spiritual maternity of Mary according to the writings of Father William Joseph Chaminade*, 1958, pp. 288-290, ce chapitre du P. Chaminade, surtout les n° 481 et 485, sont particulièrement inspirés des *Gloires de Marie* de saint Alphonse de Liguori, avec d'autres

EM. II 493 : La citation mariale qui applique à Marie le texte de Jean 3, 16, se lit effectivement chez saint BONAVENTURE, *In I. Sententiarum, distinctio 48* et dans RICHARD DE SAINT-LAURENT à la référence indiqué par la note 86.

EM. II. 513 : Ici le P. Chaminade développe ce qu'il a écrit pour les prêtres de la Société (n° 571) sur les *Gloires de Marie*.

*Un saint du dernier siècle, qui a égalé nos plus grands docteurs par la science, et saint Bernard par la piété filiale envers Marie, Alphonse de Liguori, consacra tous les samedis d'un long apostolat à la louange de l'auguste Vierge ; mais jamais ses paroles ne purent rendre tout ce que sentait son coeur. Aussi ne se contenta-t-il pas de parler, il écrivit de nombreux volumes et de sa plume féconde coulèrent à flots le lait et le miel, les plus suaves inspirations sur la Mère de Dieu. Il faut lire entre autres, ses Gloires de Marie pour se faire une idée de la Sainte Vierge et de la tendresse du saint pour elle.*

\* \*

Ainsi s'achève, sur l'éloge de saint ALPHONSE DE LIGUORI et son livre, ce long parcours que nous avons fait à travers les siècles chrétiens, afin de leur demander de nous livrer quelque chose de ce que le P. Chaminade y a cherché de plus substantiel. C'est à l'âge de 64 ans, en 1825, que le Fondateur a découvert celui qui sera, après saint Bernard, son meilleur Maître en marialogie.